

SERVICES-CONSEILS AUX ENTREPRISES 2023-2028

Gestion – CRÉA Soutien aux gestionnaires Pratiques agroenvironnementales 50 % des dépenses admissibles Maximum durée du programme 20 000 \$	Agroenvironnement Pratiques agroenvironnementales 75 % des dépenses admissibles Maximum durée du programme 19 000 \$	Technique Pratiques culturelles/Pratiques d'élevage 50 % des dépenses admissibles Montant maximum par année 5 000 \$ Maximum durée du programme 17 000 \$
--	---	---

**La rencontre interprofessionnelle est subventionnée à 75 %
Maximum de 5 000 \$ pour la durée du programme**

Bonification du taux d'aide de 15 % jusqu'à un maximum de 65 % pour les entreprises :

- **Détenant** une pré certification ou une certification biologique pour la production en lien avec le service-conseil;
- **Relève agricole** : Cette initiative s'adresse aux entreprises de la relève agricole, soit aux propriétaires d'une entreprise agricole remplissant l'ensemble des critères suivants :
 - Être âgé d'au moins 18 ans et de moins de 40 ans;
 - Avoir suivi une formation reconnue ainsi que le définit l'annexe 1 du Programme d'appui financier à la relève agricole de La Financière agricole du Québec;
 - Avoir un minimum d'un an d'expérience pertinente dans le milieu agricole;
 - Détenir au moins 20 % des parts de l'entreprise;
 - Se qualifiant pour une priorité régionale définie par le Réseau Agriconseils.
- **Priorité régionale** :
 - **Bas-Saint-Laurent** : Production ovine, bovine, caprine, plan de transfert, plan de démarrage et diagnostic sommaire en ressources humaines, technico-économique et commercialisation. Les priorités sont révisées annuellement;
 - **Gaspésie et Les Îles : Fermes de petites tailles** : « Toutes les activités du domaine technique sont bonifiées pour les entreprises avec un chiffre d'affaires de 100 000 \$ ou moins ». Diagnostic global, **diagnostic sommaire en ressources humaines**, analyse financière et technico-économique, plan d'action, **rencontre préparatoire au plan de transfert, plan de transfert** et plan de démarrage.

Enveloppe d'aide financière globale par entreprise pour la durée du programme : 30 000 \$. Cette enveloppe peut être bonifiée à 40 000 \$ pour les entreprises de la relève agricole ou détenant une pré certification ou une certification biologique.

Pour plus d'informations :

Bas-Saint-Laurent : <http://www.agriconseils.qc.ca/reseaux-regionaux/bas-saint-laurent/> Tél. : 418 722-7440 ou 1 866-680-1858 Courriel : bsl@agriconseils.qc.ca

Gaspésie et Les Îles : <https://agriconseils.qc.ca/les-reseaux-agriconseils/gaspesie-les-iles/> Tél. : 418 388-2324 | 1 866 680-1858 Courriel : gaspesie@agriconseils.qc.ca

Produits <i>Cultivons l'avenir (PSC)</i>	Objectifs	Clientèles admissibles	Heures CRÉA/taux horaire 135 \$	Admissible à la subvention	Taux d'aide/ entreprise	Subvention maximum/ entreprise
RENCONTRE PRÉPARATOIRE	<i>Clarification des besoins et attentes</i>	<i>Entreprise agricole</i> <i>Entreprise BIO/Ovins /Bovins/Relève</i>	7,4 h	1 000 \$ <i>(Maximum pour le programme 500 \$)</i>	50 % 65 %	500 \$ 650 \$
DIAGNOSTIC sommaire en RESSOURCES HUMAINES	<i>Situation actuelle VS situation désirée sur les aspects : organisationnel, structurel, décisionnel, relationnel et communicationnel</i>	<i>Entreprise agricole</i>	10,4 h	1400 \$ <i>(Maximum pour le programme 2 100 \$)</i>	65 %	910 \$
PLAN DE TRANSFERT	<i>Définir les objectifs et planifier les étapes du transfert de l'entreprise en s'appuyant sur une approche multidisciplinaire</i>	<i>Entreprise agricole</i>	34 h Agronome : 2 500 \$ Fiscaliste : 2 000 \$ Notaire : 900 \$	10 000 \$	65 %	6 500 \$
SUIVI AU TRANSFERT	<i>Suivi des recommandations du plan d'action</i>	<i>Entreprise agricole</i> <i>Entreprise de la relève BIO/ Ovins / Bovins</i>	22 h	3 000 \$ <i>(Maximum pour le programme 5 000 \$)</i>	50 % 65 %	500 \$ 1 950 \$
GESTION DU TRAVAIL ET DES RESSOURCES HUMAINES	<i>Cogestion, rôles et responsabilités, règles de fonctionnement, processus décisionnel, communication, accompagnement</i>	<i>Entreprise agricole</i> <i>Entreprise de la relève ou BIO/ Ovins / Bovins</i>	22 h	3 000 \$/an	50 % 65 %	1 500 \$ 1 950 \$
PLANIFICATION STRATÉGIQUE OU PLAN D'AFFAIRES Ressources humaines	<i>Orientations générales de l'entreprise, mission, vision, valeurs, objectifs, produits et services (FFOM) traduit en plan d'action (0-3 ans ou 0-5 ans)</i> <i>Analyser les répercussions d'un changement majeur sur le fonctionnement de l'exploitation (diversification, expansion, redressement, agro-transformation, etc.)</i>	<i>Entreprise agricole</i> <i>Entreprise de la relève BIO / Ovins / Bovins</i>	30 h <i>Agronome : Environ 40 h</i>	10 000 \$	50 % 65 %	5 000 \$ 6 500 \$
Diagnostic global (65 %) et Diagnostic sommaire (50 %)	Tracer un portrait de la rentabilité et de l'efficacité de l'ensemble des ressources (forces, faiblesses, enjeux) Tracer un portrait abrégé de l'ensemble des ressources	<i>Entreprise agricole</i> <i>Entreprise de la relève BIO / Ovins / Bovins</i>	Agronome	3 000 \$	65 %	1 950 \$
Gestion financière et économique	Budget, analyse technicoéconomique, analyse d'un projet d'investissement mineur, plan de financement, prix de revient	<i>Entreprise agricole</i> <i>Entreprise de la relève BIO / Ovins / Bovins</i>	Agronome	3 000 \$ <i>(Maximum pour le programme 7 500 \$)</i>	50 %	1 500 \$
Organisation des données	Service-conseil adapté facilitant la réalisation et le suivi du plan d'action ainsi que l'adoption de meilleures pratiques	<i>Entreprise agricole</i> <i>Entreprise de la relève BIO / Ovins / Bovins</i>	Comptabilité	500 \$/pour la durée du PSC	50 % 85 %	500 \$ 850 \$